L’ÉCHO DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIALE

DU DATE 16 mai 2023

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l’ordre du jour. Vos représentants présents à la séance étaient : Éric Kargès, Leila Fouzer, Patricia Thomas, Bénédicte Delgehier.

# Approbation du compte rendu de la séance du 8 mars 2023 (avis)

La CGT et la FSU demande des modifications sur le compte rendu qui sont acceptées

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Tableau des effectifs ville (avis)

La CGT demande des précisions, l’introduction sur les écritures et le tableau des effectifs ne corresponde pas, la DRH s’aperçois que des modifications n’ont pas été modifié.

Ce point sera revu en fin de séance avec le tableau modifié

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Réorganisation des équipes du théâtre du garde de chasse (avis

Cette réorganisation est proposée pour une meilleure gestion sur la partie technique et administrative et d’améliorer aussi l’accueil du public.

La FSU demande pourquoi les deux agents accueil n’ont pas le même (RI), il est répondu qu’un des deux postes s’occupent de la régi, de la partie administrative et de la communication.

La CGT demande si du fait que des agents de la ville soient maintenant formés SSIAP, et que la Ville n’a donc plus besoin de prendre du personnel en complément formés SSIAP, s’ils peuvent bénéficier du CIA pour le travail supplémentaire, il nous est répondu que non comme cela reste dans leur temps de travail.

Une économie substantielle de plus pour la Ville.

Avis des représentants du personnel : Abstention pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Réorganisation de la direction des affaire juridiques (avis)

La CGT demande si nous en revenons bien à l’ancienne organisation, il nous est répondu que oui.

Nous demandons qu’un bilan soit fait dans un an.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Présentation du rapport social unique 2021 CCAS (avis)

Sur ce point la CGT a préféré s’abstenir avec des chiffres qui ne sont pas justes et n’ayant pas de comparatif, nous préférons attendre le rapport social de 2022.

Avis des représentants du personnel : abstention pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Présentation du rapport social unique 2021 villes (avis)

Comme pour le point précédent, la CGT n’ayant pas de moyen de comparaison, attente du rapport social en 2022.

Avis des représentants du personnel : abstention pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Mise en commun ponctuel des agents de la polices municipale (avis)

L’objectif de cette mutualisation est, plus présence et plus de prévention avec des missions plus ponctuelles sur les trois quartiers (Les Sentes, l’Avenir et Gagarine)

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Conventionnement du CCAS et de la CPAM (information)

Nous avons été surpris de voir cette convention signée entre la ville et la CPAM dans le journal communal sans pour cela avoir été consulté.

La CGT a demandé que ce point soit mis à l’ordre du jour pour rappeler à l’employeur que toute convention doit passer en CST pour **consultation et avis.**

La CGT a mené des actions pour le maintien de la CPAM aux Lilas, nous approuvons tout de même l’action de la Ville qui de ce fait maintien un service de proximité.

Nous posons la question des modifications des fiches de postes, la directrice du CCAS nous répond que cela fait déjà partie de leurs misions.

# Action sociale de la collectivité relative à la restauration collective (information)

La cantine RATP étant finie, la ville étudie plusieurs possibilités pour pallier au manque avec un restaurant d’entreprise ou les tickets restaurant.

La CGT propose un fonctionnement comme l’association Colibri sur la ville de Pantin ou les paniers repas d’Est Ensemble.

Nous avons proposé la création d’une cantine municipale pour tous les agents de la Ville. En réponse, la ville nous évoque l’intention de créer une cuisine centrale pour les enfants.

Nous évoquons la disparité entre les agents sur les repas ; certains comme les animateurs et les personnels de cantine en bénéficient tous les midis, d’autres que le mercredi pour le centre de loisir, et certains agents (l’E.T.E) vont chercher leur repas à la cantine, alors que tous les autres services de la Ville n’en bénéficient pas.

La CGT demande qu’une solution soit trouver rapidement pour tous les agents de la ville.

# Procédure relative au renouvellement de postes de contractuels (information)

Ce point est pour rappel des règles et procédures de recrutement.

# Expérimentation d’un dispositif de soutien à l’activité professionnelle des agentes souffrant de règles incapacitantes (avis)

Afin de soutenir l’activité professionnelle pour les agentes souffrantes de règles incapacitantes la Ville va expérimenter par le biais de quatre moyens selon le cadre d’emploi de l’agente, (DAS, télétravail, aménagement de poste, aménagement du temps de travail) sous conditions de certificat médical et validation par le médecin du travail.

Si les agentes souffrantes ne perdaient pas une journée à chaque fois qu’elles sont en arrêt le problème ne se poserai pas.

Pour la CGT, le problème reste entier, il faut supprimer la journée de carence pour l’ensemble des agents.

Un bilan sera fait dans un an.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

# Organisation, de locaux et création de poste dans le cadre du gymnase liberté (avis)

La CGT est satisfaite de la création de trois postes en catégorie C

La CGT demande s’il est prévu, un poste d’agent de surveillance pour le gymnase Liberté comme à l’espace Anglemont, car ce gymnase va comprendre différents services et associations sportives et un espace de coworking.

La réponse est négative.

Concernant la question posée pour le point de chauffe, il nous a été répondu qu’il serait équipé seulement d’un micro-onde.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

Les documents transmis par l’employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande. Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le jeudi après-midi, de 14 à 17 heures.

*EN ATTENDANT LA RETRAITE, LA CGT DES TERRITORIAUX DES LILAS VOUS SOUHAITE UN TRES BEL ETE !!!*